

RISQUES MAJEURS



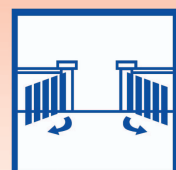
CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.
- Débroussailler chaque année avant le 15 avril et ensuite régulièrement pendant la saison sèche.
- Vérifier l'état des fermetures et des toitures.
- Prévoir des moyens de lutte (point d'eau, matériel...).
- Repérer les chemins d'évacuation et les faire connaître aux personnes qui séjournent chez vous.



Ne vous approchez pas d'un feu de forêt, ne sortez pas sans ordre des autorités.



Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation, arrosez les abords.

PENDANT

- Ouvrir le portail de votre propriété pour faciliter l'accès des pompiers.
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage (ils seront très utiles après).
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment.
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche. Un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris.
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air (la fumée arrive avant le feu).
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...).
- Respirer à travers un linge humide.
- Arrêter la ventilation.
- Suivre les instructions des pompiers.
- Si vous êtes en voiture, gagnez si possible une clairière, ou arrêtez-vous sur la route dans une zone dégagée, allumez vos phares pour être facilement repéré.



Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables.



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Fermez les volets, portes et fenêtres, calfeutrez avec des linges mouillés.

APRES

- Éteindre les foyers résiduels

Le risque inondation



Fermez les portes, les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Montez à pieds dans les étages



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre

Le risque feu de forêt

L'incendie approche



Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation, arrosez les abords.



Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables.

L'incendie est à votre porte



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Fermez les volets, portes et fenêtres, calfeutrez avec des linges mouillés.

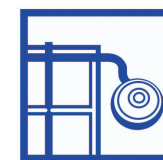


Ne vous approchez pas d'un feu de forêt, ne sortez pas sans ordre des autorités.

Le risque transport de matières dangereuses



Réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



Ni flammes, ni cigarettes

Dans tous les cas



Respectez les consignes des autorités



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Source cartographique: PPRI Vallée de la Dourbie,
Direction Générale des Impôts.

Elaboré en mai 2009, avec la collaboration de
Sébastien Garcia Consultant



risques majeurs et gestion de crise

Connaître les risques pour réduire notre vulnérabilité.

Les mesures de prévention paraissent toujours inutiles à beaucoup car elles sont annoncées lorsque tout va bien, en dehors de toute crise. Mais lorsque surgit l'accident ou la catastrophe, dans l'affolement, bien des vies seront épargnées grâce aux exercices de prévention et de prévision. Ils permettent de se préparer au pire, et s'ils n'évitent pas toutes les conséquences dramatiques des événements, ils nous donnent la possibilité de les atténuer. Si le présent DICRIM et le Plan Communal de Sauvegarde nous aident à sauvegarder une seule vie, lors d'une inondation centennale par exemple, il aura largement rempli son rôle.

Alain Blanquer
Maire de Lieuran-Cabrières

Qu'est-ce qu'un Risque Majeur?

Le risque majeur est un événement brutal et le plus souvent imprévu, d'origine naturelle ou technologique, qui entraîne des conséquences importantes sur les personnes, les biens et l'environnement. Par définition, ce type d'accident a une très faible probabilité de survenir.

Chacun doit mettre en place à son niveau tous les moyens pour limiter les impacts de tels accidents. A chaque risque correspondent des consignes particulières à adopter pour se protéger et ne pas gêner l'intervention des secours. Ces consignes sont détaillées dans les pages suivantes.

inondation



La commune de Lieuran-Cabrières est soumise aux débordements de la Dourbie et de ses affluents. En cas de très fortes pluies, la Dourbie peut inonder plusieurs bâtiments du Mas Roujou, comme ce fut le cas lors des crues de 1907, 1920 et 1932.

Au Mas Roujou, la Dourbie draine un bassin versant de 17 km². La montée des eaux suite à un orage prend environ deux heures. Quant au Font d'Arques, son bassin versant est de 2,6 km² et le temps de concentration de l'ordre d'une quarantaine de minutes.

En cas de risque d'inondation, la commune de Lieuran-Cabrières déclenche son Plan Communal de Sauvegarde. Des messages d'information et d'alerte sont alors affichés, à la Mairie, à l'ancienne école et sur la salle du Mas Roujou. De plus, les personnes habitant en zone inondable sont prévenues directement par téléphone.



Consignes de sécurité

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Disposer d'un poste de radio à piles, sortir son véhicule de la zone inondable
- Amarrer les cuves, surélever le mobilier, faire une réserve d'eau potable, rassembler papiers, argent, nécessaire de toilette, médicaments, etc. (pour une éventuelle évacuation).
- Rentrer les poubelles et tout objet pouvant être emportés par la crue.

PENDANT

- Fermer portes, fenêtres, aérations, etc..
- Couper les alimentations en gaz et en électricité.
- Se réfugier dans les étages ou gagner un point haut.
- N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre.
- Ne pas circuler dans les zones inondées
- Écouter France Bleu Hérault (FM 101.1 ou 100.6).
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont mis en sécurité par leurs enseignants.

APRÈS

- Ventiler.
- Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques.
- Chauffer dès que possible.



Fermez les portes, les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Montez à pieds dans les étages



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

transport de matières dangereuses



QU'EST-CE QU'UN RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES?

Le risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport de matières dangereuses par voie routière, ferroviaire, aérienne, d'eau ou par canalisation. Il peut entraîner des conséquences graves pour l'homme, les biens ou l'environnement.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA POPULATION ?

Les produits dangereux sont nombreux. Ils peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs.

En cas d'accident pouvant englober des matières dangereuses, la commune enclenche son Plan Communal de Sauvegarde. Suivant le type de produit et sa dangerosité, il peut vous être demandé de vous confiner ou d'évacuer. Restez attentif aux informations données par les autorités.

Comment reconnaître un Transport de Matières Dangereuses ?

Les camions transportant des matières dangereuses possèdent des plaques signalétiques placées à l'avant et à l'arrière du véhicule. Ces plaques présentent la dangerosité et le type de produit.

Exemple de plaque signalétique:

33	Code danger
1203	Code matière

Consignes de sécurité

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Avoir à portée de main le matériel nécessaire au confinement (ruban adhésif, etc.).

SI L'ON EST TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Donner l'alerte en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le code matière du produit et le code de danger, la nature du sinistre.
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie.
- S'éloigner puis suivre les consignes des autorités



POMPIERS	18
Depuis votre mobile	112
SAMU	15
GENDARMERIE	17

EN CAS D'ALERTE DONNÉE PAR LES AUTORITÉS

- S'enfermer rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- Se tenir informé des consignes à suivre sur France Bleu Hérault (FM 101.1 ou 100.6).
- Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées, etc.).
- Ne pas fumer, ne pas téléphoner, supprimer toute flamme ou étincelle en évitant d'utiliser des appareils électriques, des interrupteurs, des disjoncteurs, etc.
- S'éloigner des portes et des fenêtres afin de se protéger d'une éventuelle explosion.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont mis en sécurité par leurs enseignants.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

APRÈS

- Si vous êtes confinés, à la fin de l'alerte, aérez le local où vous étiez réfugiés.



Réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



Ni flammes, ni cigarettes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours